

Olivier Carré : "Les professionnels ont une difficulté à penser en autonomie"

Publié le : 29.04.2026 Par : Propos recueillis par Solenne Durox Lecture : 5 min.



Olivier Carré vient de publier le 2 avril "Du bon usage de l'attention à l'égard des plus vulnérables. Les empêchés", aux éditions L'Harmattan.

Credit photo DR

Dans son premier ouvrage, « Du bon usage de l'attention à l'égard des plus vulnérables. Les empêchés », Olivier Carré interroge la relation de pouvoir qui s'instaure entre l'accompagnant et l'accompagné.

Diplômé en philosophie éthique à l'université Gustave Eiffel, Olivier Carré a d'abord endossé la profession d'éducateur spécialisé. L'ancien chef de service éducatif et directeur d'établissement est aujourd'hui consultant formateur. S'appuyant sur des concepts philosophiques, il éclaire les notions de vulnérabilité, de contrainte et de capacité d'agir et développe une approche de la juste attention. Une réflexion qui invite les professionnels à se questionner sur leur volonté de permettre aux plus vulnérables de vivre pleinement leur humanité.

ASH : Que vous ont appris vos nombreuses années d'expérience dans l'éducation spécialisée sur l'accompagnement des plus vulnérables ?

Olivier Carré : J'ai pu me rendre compte durant ma carrière, et encore aujourd'hui, que les professionnels sont souvent animés de bonnes convictions, mais qu'il existe malgré tout des décalages entre les valeurs énoncées et leur mise en œuvre. Je ne parle pas de maltraitance mais plutôt des conséquences liées à la difficulté de penser les accompagnements. J'ai appelé cela les

insignifiances, c'est-à-dire ces actions non réfléchies, qui n'ont pas la volonté de faire mal mais contribuent à la déshumanisation et la chosification des personnes accompagnées.

Dans mon ouvrage, je développe le concept de liminalité sur lequel a travaillé l'anthropologue Robert Murphy qui était lui-même en situation de handicap. Il a étudié les rites de passage dans les sociétés traditionnelles où, lorsque les enfants deviennent adultes, ils entrent dans une phase liminale. Avant de changer de statut, ils subissent une mort sociale temporaire. Selon Robert Murphy, les personnes handicapées restent coincées dans cette situation intermédiaire, au bord de la société.

>>> A lire aussi: Inaccessibilité : pourquoi APF France handicap attaque l'État en justice pour inaction

Les politiques et les lois n'ont-elles pas contribué à faire évoluer les choses ?

Il y a effectivement des lois qui vont dans le bon sens, sans compter les évaluations externes, les démarches qualité, les protocoles et les procédures. Je n'ai rien contre, c'est utile et rassurant.

Pour autant, force est de constater qu'un tas de petites choses passent sous les radars au quotidien. Des petites choses qui gommement l'humanité des personnes car elles ne sont pas suffisamment pensées. Lorsque j'interviens pour sensibiliser à l'éthique dans les établissements, je m'aperçois que les professionnels ont une difficulté à penser en autonomie. Les écoles de formation, qui sont assez hors sol, ne les y préparent pas. On s'en tient au protocole, on va plus au simple, au plus court.

Prenons par exemple quatre résidents d'un foyer de vie qui demandent à aller en boîte de nuit. Le directeur trouve que c'est une chouette idée mais en propose une autre qui sera beaucoup mieux selon lui : louer la boîte de nuit en journée et inviter tous les autres résidents. Mais les quatre personnes, elles, à l'origine, voulaient aller dans une vraie discothèque, la nuit, avec le peuple des « ordinaires ». Le directeur n'avait pas la volonté de mal faire mais ce qu'il a mis en place contribue à une situation de mort sociale.

L'équilibre entre protéger et rendre libre est en effet difficile à trouver. Et dans notre secteur, le second est un peu oublié au bénéfice du premier. On empêche les plus vulnérables d'accéder à des libertés fondamentales.

>>> Pour compléter: Charlotte Puiseux et Chiara Kahn : " On grandit sans représentation du handicap réel "

Dans votre ouvrage, vous expliquez aussi qu'un empêché peut en cacher un autre...

Oui, car les travailleurs sociaux eux-mêmes peuvent être pris au piège d'un univers professionnel qui les chosifie. Cela peut être à cause d'un manque de moyens mais aussi parce que rien ne les prédispose à l'activité de penser.

Beaucoup de professionnels continuent, malgré tout, à bien effectuer leur travail...

Tout à fait. Et pour moi, le pendant aux insignifiances ce sont les petits « quelque chose ». Cela fait référence à la petite bonté de Vassili Grossman. Ce sont tous ces actes positifs qu'on ne voit pas, qu'on ne fait pas pour le regard des autres mais pour le bénéfice des personnes accompagnées, quand on est animés de la juste attention.

Je prends ainsi l'exemple, dans mon livre, d'une aide-soignante fatiguée, à la vie personnelle compliquée, qui, malgré le manque de temps, remarque qu'un résident a mal dormi et lui prodigue un petit massage pour lui faire du bien. Cela peut aussi être un sourire, un silence partagé.

>>> **A lire également:** Handicap : "Beaucoup de familles renoncent aux vacances adaptées organisées"

En quoi la philosophie peut-elle éclairer la pratique sociale ?

J'ai découvert que des concepts philosophiques théoriques, construits par des penseurs quelquefois très anciens comme Aristote ou Kant, peuvent tout à fait nous aider à réfléchir sur notre pratique de tous les jours en questionnant les évidences, en nous aidant à prendre du recul.

Pourtant certains de ces auteurs ont vécu à des périodes où la société était particulièrement discriminatoire...

On pourrait penser que tout cela est poussiéreux quand on connaît la position d'Aristote et de Platon sur l'esclavage, ou leur légitimation de l'exclusion/élimination des enfants nés handicapés. Tout n'était pas super durant l'Antiquité grecque... Pour autant, les questionnements des philosophes, notamment sur l'éthique, sont toujours d'actualité et ne demandent qu'à ce qu'on se les réapproprie.

undefined